



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

ACCORD D'INTÉRESSEMENT TRIENNAL 2021-2023

CONSULTATION SALARIÉ UES OBS DU 7 AU 9 SEPTEMBRE 2021



cfdt-obs.fr

SUIVEZ LA CFDT EN VOTANT « NON » AU RÉFÉRENDUM !

Les salariés n'ont rien à perdre et même tout à gagner en refusant l'accord d'intéressement 2021-2022-2023

- **Rien à perdre** – La Direction s'est engagée auprès des salariés à conserver l'attractivité financière de l'UES OBS en prenant en compte la réussite des entités lors des NAO 2022.
- **Tout à gagner** – Toutes les parties sont prêtes à négocier en 2022 un nouvel accord triennal 2022-2024. En votant « NON », les salariés disposeront d'un levier énorme pour être plus fort face à la Direction.

« Voter NON », c'est comprendre les enjeux de l'accord d'intéressement

C'est dénoncer le fort risque d'avoir 3 années de suite 0€ d'intéressement – Par non déclenchement.
C'est refuser la spirale négative engagée par la Direction – Dégradation progressive de notre package social.
C'est engager les salariés dans un rapport de force face à la Direction – Pour renouer le dialogue social.
C'est résister à la pression d'une organisation syndicale minoritaire – A l'initiative de ce référendum.
C'est être certain de ne pas se faire piéger pendant 3 ans – En bannissant un mauvais accord.
C'est repousser la démagogie du discours – "Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras".

« Votre voix compte » pour être plus fort face à la Direction

Les arguments du « NON » sont nombreux

Les seuils de déclenchement de l'intéressement sont bien trop ambitieux – La Direction reconnaît qu'il est possible d'avoir 3 années de suite 0€ et refuse même d'intégrer une règle qui aurait permis de déclencher a minima 1 année sur les 3...

Même en cas de déclenchement, les nouvelles règles diviseront par deux la prime distribuée – C'est la double peine : moins de chance d'atteindre une prime dont le montant est minoré !

Les objectifs cibles de profitabilité, imposés par la Direction, sont presque inatteignables – Le contexte global des réorganisations d'OBS SA et d'OCD SAS ne faciliteront pas les choses...

Cet accord défavorable engage les salariés pour 3 ans – Les principes, les seuils de déclenchement, le poids de chaque indicateur et même les objectifs sont verrouillés pour les 3 prochaines années...

La Direction a maladroitement confirmé le moins-disant de cet accord en affirmant lors des négociations : "l'ORP de fin d'année compensera largement les "pertes" liées à l'accord triennal d'intéressement"...

Retrouvez les décryptages proposés par Cfdt

- [Comprendre le texte soumis au référendum](#)
- [Simulateur sur les 3 dernières années](#)
- [Les Vrais/Faux sur l'accord](#)
- [Stop à la démagogie !](#)
- [Et surtout, venez échanger avec la Cfdt](#)



Pour la Cfdt, la confiance est rompue :
il faut tourner la page, et repartir sur de nouvelles bases.

Construisez votre propre opinion pour voter en conscience
en participant aux conférences-débats
[organisées par la Cfdt du 30 août au 3 septembre](#)

Objectif profitabilité – Mission impossible en 3 ans

L'objectif cible fixé dans l'accord triennal d'intéressement 2021-2022-2023 qui est mis au référendum est de **retrouver en 4 ans la profitabilité des ESN du marché** (les sociétés de services en informatique) !!!

Cette ambition de la Direction est complètement démesurée et ne sera certainement pas atteinte en 3 ans. Pour rappel : **la profitabilité de l'UES OBS est en baisse continue sur ses 3 dernières années**. Il faudrait, pour ce faire, combler une différence de profitabilité entre 8% à 10% suivant la société et surtout retrouver un taux de facturation bien supérieur à 90%... La mission n'est pas simple après la catastrophe Fusion.

Comme les expériences passées nous l'ont montré, les objectifs fixés par l'UES OBS concernant l'intéressement ont toujours été **utopiques et déconnectés des réalités économiques** (encore plus en 2019 et 2020). Pour preuve, l'application de ce nouvel accord aux trois dernières années est déroutant : une baisse de 70% pour OBS SA et 40% pour OCD SAS de la prime d'intéressement sur 3 ans.

Les seuils de déclenchement imposés par cet accord **mettent à mal durablement notre pouvoir d'achat**. Ces perspectives sont accablantes en regard des efforts importants consentis par chacun.

Pour la **Cfdt**, il est impossible d'envisager une telle stratégie sur 3 ans. L'optimisme de nos dirigeants est coupé du monde réel. Il est nécessaire **de renégocier en 2022 un étalement des objectifs** et de dire « **NON** » à ce mauvais accord. Le risque est beaucoup trop fort de ne pas déclencher l'intéressement pour les 3 prochaines années (et ceci, **même si nous sommes profitables**)...

Il est temps de réagir – On ne peut pas accepter l'inacceptable

La CFE CGC est-elle vraiment crédible ?

Quand elle affirme qu'accepter l'accord, c'est bénéficier d'un intéressement assuré de 2500€ : **c'est FAUX** – L'intéressement est aléatoire et vous ne trouverez nul part des salariés de l'UES ayant déjà eu 2500€ de prime d'intéressement (et ceci même sur les 9 dernières années).

Quand elle communique que l'absence d'accord en 2021 nous prive d'intéressement pendant 3 ans : **c'est FAUX** – tout est renégociable en 2022, la Direction s'y est engagée.

Quand elle déclare enfin que l'absence d'accord prive les salariés d'abondement : **c'est FAUX** – L'abondement sur versement volontaire en 2022 est indépendant et son montant est renégocié tous les ans lors des NAO.

RÉFÉRENDUM - INTÉRESSEMENT



La **Cfdt F3C**, [1^{ère} organisation syndicale du privé](#), a toujours la volonté constante de défendre les intérêts collectifs et individuels de tous les salariés : « **Partout pour tous** ».

Nous cherchons constamment à [négocier les accords d'Entreprise les plus favorables pour tous](#), dans un esprit de justice sociale et économique.

Votre vote détermine le poids des salariés dans toutes les prochaines négociations. Il permet aussi, à la **Cfdt**, de rester un acteur incontournable, avec lequel la Direction doit réellement négocier.

Donnez-nous les moyens de vous défendre, en votant « NON »

Voter « NON » au prochain référendum, c'est faire confiance à vos négociateurs Cfdt

**Suivez la dynamique Cfdt [#Partout pour tous](#)
Retrouvez toute l'information UES sur le site cfdt-obs.fr**

